

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 15 (1877)
Heft: 29

Artikel: 500,000 francs
Autor: Berger, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184325>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Eh bin, dis lâi dè m'apportâ déman, dè vai la né, ton virebourquin, faut que rapetasséyo lo frétu dè mon gros tsai ; y'ari meillâo teimps qu'a-voué lo pécet, et la Catrine sarà perquie.

Et lè vaiquie einmourdzi.

Quand lo valet est pourro, et la felhie retse, n'ia pas fauta dè nion, l'einmandzon cein lè dou, kâ se lo coo einvouivè son père ào bin sa mère, dè bio savâi que sariont mau reçus. Quand on valet a bouna façon, que sâ bin dévezâ, bin tsantâ et bin dansi, cein va tot solet, l'a bintout eindzaubli 'na felietta.

Y'ein a onco que ne font pas tant dè clliâo z'histoîrè. L'autra demeindze que y'avâi 'na danse à M...., on lulu qu'avâi dza peinsâ à iena, mêmameint que l'avâi copâ on tserdon et que l'avâi recru, que l'étai bon signo, sè dese : lâi faut bailli oquie et se le lo preind, l'afférè lâi est, sari que le mè vâo et lâi porri derè dou mots. Adon ye va vai 'na biscau-mière et atsîtè on coucon que l'einvortolliè bin adrâi dein son motchâo dè catsetta, po lo soigni et s'ein va dein lo riond, iô dèmandè la gaillarda po dansi. Quand l'ein uron verî on part, lâi fâ : allein soclliâ on bocon que dévant, et saillon à bré. La minê tant quiè vai on bosson et lâi dit ; té vu bailli oquie : adon trait son coucon dè la catsetta dâo pantet dè sa veste et lâi fâ :

— Tai !

— Na, tè remacho !

— Tai ! tè dio !

— Na ! grand maci !

— Se te le vâo pas, lo tè fotto pè la potta !

Adon l'autra lo pre, et lo gaillâ, conteint qu'on bossu, retracé dein lo riond ein sè deseint : L'a aq-cettâ, l'afférè est einmourdzi ! C. C. D.

On vient d'imaginer un divertissement assez curieux, que son auteur inconnu a dédié aux superstition de tout ordre, à ceux qui redoutent le 13 et le vendredi, les miroirs cassés et les salières renversées. En mettant à chacune des lettres de cette phrase : « *La République Thiers va triompher* », son numéro d'ordre de l'alphabet, on obtient précisément le nombre des députés signataires de la protestation des Gauches.

En voici la preuve :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
<i>a</i>	<i>b</i>	<i>c</i>	<i>d</i>	<i>e</i>	<i>f</i>	<i>g</i>	<i>h</i>	<i>i</i>	<i>j</i>	<i>k</i>	<i>l</i>	<i>m</i>
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	
<i>n</i>	<i>o</i>	<i>p</i>	<i>q</i>	<i>r</i>	<i>s</i>	<i>t</i>	<i>u</i>	<i>v</i>	<i>x</i>	<i>y</i>	<i>z</i>	
L A												
121												
13												
R E P U B L I Q U E												
18 5 16 21 2 12 9 17 21 5												
126												
T H I E R S												
20 8 9 5 18 19												
79												
V A												
22 1												
23												
T R I O M P H E R												
20 18 9 15 13 16 8 5 18												
122												
Total général...												
363												

Voilà une affaire qui, certes, est beaucoup plus extraordinaire que toutes celles de Lourdes ou de la Salette.



500,000 FRANCS

I

Il y a déjà de cela dix ans; c'était par une matinée d'automne qui n'était pas précisément désagréable, mais on aurait pu cependant désirer qu'elle fût un peu moins froide. Or, en ce temps là, c'est-à-dire vers le milieu du mois d'octobre de l'an 1865, dans une chambre située au deuxième étage d'une vieille maison de la rue St-Jacques, M. Gaston Delaval, avocat de très récente date, paraissait à tel point rêveur, qu'un observateur qui se fut trouvé auprès de lui aurait peut-être supposé que cette rêverie n'était autre que de la tristesse.

Il était auprès de sa croisée, et ses regards se fixaient obstinément entre deux rideaux entr'ouverts, vers cette partie de la rue qui débouche près du Panthéon. La pendule qui était sur sa cheminée marquait neuf heures moins un quart. Gaston Delaval poussa un léger soupir: il venait de se dire qu'il avait encore plus de quarante-cinq minutes à attendre; néanmoins, après avoir allumé une cigarette et s'être placé dans son fauteuil, il se remit de plus belle à regarder dans la rue.

M. Gaston, qui depuis quinze ou vingt jours n'était rien moins que M^e Delaval, avocat inscrit parmi les membres du barreau de Paris, avait une physionomie fort intéressante comme expression; de plus, il avait un nez presque grec, des yeux grands et noirs, et la bouche fine; à l'heure dont nous parlons, il n'était pas encore réglementairement rasé; il portait, au contraire, tout comme un simple étudiant, de superbes moustaches et une barbe d'apôtre.

La physionomie de ce personnage, venons-nous de dire, était fort intéressante; cela tenait sans doute à la mélancolie dont, depuis assez longtemps, elle était sans cesse empreinte. M. Gaston ne pouvait, en effet, s'expliquer qu'il fût à la fois avocat, né sur les bords de la Seine, voisin du joyeux boulevard St-Michel et incurablement amoureux.

Il se remit donc à regarder dans la rue St-Jacques, non pour y voir, comme le page d'Alfred de Musset, le coin d'une prunelle, mais bien une jeune fille tout entière. Donc, et de plus en plus, il s'absorba dans ses idées ou plutôt dans une idée fixe:

Un coup fut tout à coup frappé à la porte.

— Le diable emporte ce fâcheux, murmura-t-il entre ses dents, et il fut ouvrir.

— Ah ! mon très cher oncle, ne put-il s'empêcher de dire à l'aspect du personnage qui venait de faire son entrée.

— Oui, mon très cher neveu, c'est moi-même, répondit le nouveau venu en prenant place dans le fauteuil que venait de lui avancer Gaston, et sais-tu dans quel but je viens ?

— Pas encore.

— Devine.

— Si j'en crois une certaine promesse, vous venez pour m'inviter à déjeûner.

— Cela s'entend, mon ami; mais, en attendant et pendant que tu feras ta toilette, car je te vois encore en pantoufles et en robe de chambre, nous allons, Monsieur l'avocat, causer d'un mariage que j'ai à vous proposer.

A cette entrée en matière, Gaston se troubla et fut dans le fond de la pièce mettre ses bottines, afin de dissimuler son émotion; il revint ensuite prendre position dans son fauteuil, mais sans mot dire.

— Eh bien ! fit M. Laverdan, l'oncle du côté maternel, j'attends ton éloquente réponse.

— Je suis de cet avis, répliqua le neveu, que dans un certain monde, la plupart des hommes se marient parce qu'ils ne savent que faire. Or je suis fort occupé, attendu qu'après les vacances du Palais, j'ai, pour mes débuts, à défendre deux coquines et quatre coquins; vous voyez donc bien, si cela continue, qu'il me restera peu de loisirs.

— Ta, ta, ta, on voit bien que monsieur va s'approcher des tribunaux ; il essaye déjà de déplacer les questions.

— Si vous le préférez, mon oncle, je vais dire que d'autres se marient parce qu'ils ne savent ce qu'ils font.

— Ici, mon cher, je vais sous toutes réserves me rapprocher un peu de ton opinion, mais je ne puis te placer ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux catégories, je veux te donner une femme pour te charmer après tes labeurs, et te la faire épouser en toute connaissance de cause.

— Une femme ? dit M^e Delaval, pour avoir l'air de suivre la conversation de son oncle. C'est donc une veuve ?

— Non, mon ami, une jeune fille.

— Ah !

— Oui, une jeune fille. Il serait injuste de dire qu'elle est mal de taille, car il est même permis d'avancer qu'elle est anatomiquement bien faite ; elle n'est pas suffisamment belle pour attirer l'attention, ce qui est fort heureux ; enfin, au total et au bas mot, cinq cent mille francs de dot ! soit vingt-cinq mille livres de rente ! Que dis-tu de ce portrait ?

Gaston écarta les rideaux et regarda dans la rue.

— C'est cinq cent mille francs de trop, répondit-il en se retournant du côté de son oncle.

— Hein, qu'est-ce à dire ?

— C'est clair, puisque je n'ai pas, moi, cinq cent mille sous.

— Et ton talent ?

— Il est encore à prouver.

— Et ton oncle, ici présent, dont tu es l'unique héritier, le renierais-tu, misérable ?

Gaston partit d'un éclat de rire et fut embrasser M. Laverdan.

— Tiens, veux-tu que je te dise, reprit ce dernier, il y a sous ton refus quelque petite affection d'étudiant.

— Cela se pourrait bien. On a vu des choses plus extraordinaires.

— Parle-moi franchement, Gaston, serais-tu sous le charme de quelque Parisienne ?

— Comme vous le dites.

— Est-elle jeune ou en plein âge mûr ?

— Vingt ans.

— Sur ce point, rien à dire, et quelle fortune ?

— Celle que tous les jours lui rapportent ses dix doigts.

— Ah, peste ! une ouvrière ?

— Brodant comme une fée.

— Broder, c'est un agrément, ce n'est pas un métier.

— Pardon, on en vit. C'est donc un métier, ce qui n'empêche pas que l'on peut, comme agrément, donner à son esprit toutes les distractions possibles ; quant à la jeune personne qui nous occupe, elle a non seulement le mérite d'un savoir bien entendu, mais encore les attractions que donne l'éducation.

— Oh ! oh ! quel précepteur a donc pu la diriger de la sorte ?

— Sa mère !

— Sa mère, répeta l'oncle, est donc une femme distinguée ?

— Très distinguée. Une ouvrière aussi.

— Et son père ?

— Sur ce point, mes idées sont loin d'être nettes ; la pauvre femme ne s'est jamais exprimée qu'avec un visible embarras sur l'auteur des jours d'Henriette.

— Ah ! elle s'appelle Henriette, interrompit M. Laverdan, en poussant un soupir.

— Charmant prénom, n'est-ce pas ?

— Oui, répondit l'oncle, charmant prénom.

— Vous avez vos raisons de le trouver tel, mon oncle Henri ?

— Continue.

— Tout ce que j'ai pu apprendre par quelques mots lancés au hasard sur le compte du père d'Henriette, c'est qu'il dut quitter la France pour des affaires importantes, avant même la naissance de son enfant. Depuis on n'a plus entendu parler de lui ; aussi la mère et la fille le regrettent-elles avec ce sentiment mélancolique que l'on accorde à ceux qui ne sont plus de ce bas-monde.

M. Laverdan prit un air très réfléchi, et sur son front passa comme un nuage de tristesse.

Profitant de cette suspension de confidences, le jeune avocat offrit à son oncle un cigare, en lui disant :

— Permettez-vous que j'achève ma toilette ?

— Achève, mon ami.

Gaston acrocha une petite glace à sa croisée et partagea ses regards entre le nœud de sa cravate et le pavé du haut de la rue.

(A suivre.)



Un jeune médecin arrivant de Paris, où il avait mené la vie à grandes guides et cultivé plus assidument le jeu, l'amour et le tabac que la science médicale, se présentait il y a quelques années devant le Conseil de santé, pour y subir des épreuves, dans le but d'exercer son art à Montreux.

Les examens pratiques arrivant, le candidat est conduit à l'hôpital cantonal, dans la division de médecine. Lorsqu'il fut placé en face du malade choisi pour la circonstance, un des experts lui dit :

« Veuillez questionner et examiner ce malade selon les règles de l'art, prendre vos notes, afin de rédiger ensuite un mémoire contenant l'histoire de la maladie, son diagnostic, son pronostic, son traitement, etc.

Cela dit, le jeune Hippocrate, relève sa chevelure, prend une pose élégante, tâte le pouls du malade et lui adresse diverses questions avec une telle assurance qu'on croirait avoir à faire à un homme qui a la science infuse.

Les examinateurs le suivent en silence dans ses questions et dans ses procédés, sans lui donner aucune direction.

« Quelle profession exercez-vous ? » demande-t-il au malade.

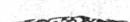
— Je suis musicien.

« Très bien, » ajoute le candidat en se tournant vers ses experts. Puis, parlant à ceux-ci : Nous avons devant nous, messieurs, un cas fréquent chez les artistes qui jouent les instruments à vent, surtout les instruments de cuivre. L'usage de ces derniers excite tout naturellement les musiciens à la boisson ; ils absorbent ainsi une quantité de liquide que d'autres individus ne supporteraient nullement ; aussi l'alcoolisme se rencontre-t-il fort souvent chez ces gens-là. »

Et adressant une dernière question au pauvre musicien : « Quel instrument jouez-vous ? » lui dit-il.

— La violoncelle, monsieur le docteur.

Les examinateurs, suffisamment édifiés, ne jugèrent pas nécessaire de pousser plus loin.



Pourquoi ne lavez-vous pas vos enfants, disait le pasteur de M^{***} à l'une de ses paroissiennes, ils sont toujours si sales.

« Monsieur le pasteur, répondit la brave femme, j'ai essayé de les laver tous les jours, mais au bout de deux ou trois heures, c'est comme si on n'avait rien fait, je trouve que c'est inutile de se donner cette peine.

L. MONNET.